

DEL-2020-203

L'An deux mille vingt, le quatorze décembre, à 10 heures, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 7/12/2020, s'est réuni 'Salle du Comite' du SYANE sous la présidence de Monsieur Jean-Paul AMOUDRY.

Etaient présents ou en visioconférence :

Mmes BILLOT, BOUCHET, BRUNO, PARIS, TARAGON.
MM. AEBISCHER, AMADIO, AMOUDRY, BARBIER, BAUD-GRASSET, BONTEMPS, BOUVARD M, BUFFLIER, BURNET, CHENEVAL JP, CHENEVAL P, COUTIER, DEAGE, DESCHAMPS, FRANCOIS, GENOUD, GILBERT, GILET, GYSELINCK, HACQUIN, HAVEL, HERBRON, JACQUES, LEOTY, LOMBARD, MARTIN-COCHER, PAULY, PELLARIN, PENHOÛËT, PERRISSIN-FABERT, RATSIMBA, ROSSINELLI, SIBILLE, STEYER, THOUVENIN, VITTOZ.

Suppléants :

Mme ARMAND-GRASSET.
MM. DUPERTHUY, GERDIL, GOURREAU, NEVES, SAUVAGET.

Avaient donné pouvoir :

MM. CONDEVAUX JF, BACHELLARD.

Etaient absents ou excusés :

Mmes BRO, DALL'AGLIO, DETURCHE, GOURDIN, LAFARIE, MERMIER, METRAL, MUGNIER.
MM. ANTHOINE-MILHOMME, BARTHALAIS, BLOUIN, BOISIER, BOUCLIER, BOUVARD C, CALONE, CARTIER, CAVAREC, CHARRAT, CHASSAGNE, DEFAGO, DUNAND, FONTAINE, GAUDIN, GILLET, GONDA, JOURNE, LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEROY, MATHIAN, MEYNET-CORDONNIER, MODURIER, OBERLI, PEROU, PERRET, PETIT, PEUGNIEZ, TOURNIER, TRUFFET, VILLARD.

Assistaient également à la réunion :

M. ESCALLIER – Cabinet KLOPFER
Mmes ASSIER, CELDA, FORSTER, GIZARD, MALLET, PERINEL, PERRET, PERRILLAT, POURRAZ, RENOIR,
MM BAILLY, CHALLEAT, GAL, SCOTTON, LACHAT, LOCHARD, LOUVEAU, RACAT, SOULAS, VIVIAN : du SYANE.

Membres en exercice : 83
Présents : 47
Représentés par mandat : 2

Objet : RESSOURCES HUMAINES : PERSONNEL DU SYNDICAT – SUPPRESSION ET CREATION DE POSTES ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS

Exposé du Président,

➤ **Suppression et création de postes suite à recrutements**

Suite à un départ d'un agent par mutation et à une mobilité interne d'un agent du SYANE, et afin de pouvoir recruter deux agents sur des emplois permanents, il est proposé de supprimer deux emplois d'adjoints administratifs principal de 1^{er} classe et de créer deux emplois d'adjoints administratifs.



➤ **Créations de postes**

Il est proposé de créer les postes suivants :

- Service communication : afin de répondre aux enjeux de communication du SYANE et de pérenniser les postes occupés par des personnes actuellement en renfort :
 - Un poste dans le cadre d'emploi des attachés territoriaux
 - Un poste dans le cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux
 - Un poste dans le cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux en contrat de projet pour la communication du RIP

➤ **Modification du tableau des emplois et des effectifs :**

Compte tenu des modifications ci-dessus indiquées, le tableau des emplois et des effectifs est ainsi modifié :

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 14/12/2020	ANCIEN EFFECTIF			Modification au 14/12/2020	NOUVEL EFFECTIF		
	Postes permanents Budgetés Contrats de Projets	Postes non permanents	TOTAL DES POSTES		Postes permanents Budgetés Contrats de Projets	Postes non permanents	TOTAL DES POSTES
EMPLOI FONCTIONNEL	3		3		3		3
DIRECTION GENERALE	3		3	0	3		3
Directeur Général 40-80 000h	1		1		1		1
Directeur Général Adjoint 40-150 000h	2		2		2		2
FILIERE ADMINISTRATIVE	25	7	32	3	28	2	30
A	3	1	4	1	4	0	4
Attaché principal	1		1		1		1
Attaché	2	1	3	1	3		3
B	9	3	12	2	11	1	12
Rédacteur ppal 1°cl	2		2		2		2
Rédacteur ppal 2°cl	2	1	3		2	1	3
Rédacteur	5	2	7	2	7		7
C	13	3	16	0	13	1	14
Adjoint administratif ppal 1°cl	6		6	-2	4		4
Adjoint administratif ppal 2°cl	3		3		3		3
Adjoint administratif	4	3	7	2	6	1	7
FILIERE TECHNIQUE	56	2	58	0	56	2	58
A	23	1	24	0	23	1	24
Ingénieur principal	9		9		9		9
Ingénieur	14	1	15		14	1	15
B	33	1	34	0	33	1	34
Technicien ppal 1°cl	5		5		5		5
Technicien ppal 2°cl	28	1	29		28	1	29
Total général	84	9	93	3	87	4	91

Les crédits sont prévus au budget.

Les membres du Comité sont invités :

- à approuver la suppression de deux postes d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe et de créer deux postes d'adjoints administratifs,
- à approuver la création de :
 - deux postes dans le cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux dont un en contrat de projet,
 - un poste dans le cadre d'emploi des attachés territoriaux,
- à approuver la modification du tableau des emplois et des effectifs qui en découle.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

J.P AMOUDRY.

